

## Procès-Verbal N°2

Réunion de la Commission Assurance Qualité (CAQ) du Mardi 31 Mai 2016,

Lieu : Salle CAQ-Faculté de Médecine d'Oran,

Heure : 16h15 à 17h15

Présidée par : **Mr le Pr. BACHIR BOUIADJRA.N**  
Secrétaire de Séance : **Mr AOUFFEN.N**  
Membres présents : **Mme REZKALLAH.H, Mr SERRADJ.S**  
Invité Prévu : **Mr Le Pr. MELIANI Mohamed (CIAQES) Université d'Oran 1**  
Absents excusés : **Mr TOUHAMI.M, Mr BENANI.A, Mme HEROUAL.N,**  
**Mr YOUSFI.MD**

### 1. Mot du Président :

La séance est ouverte à 16 H 15, par Mr le Professeur BACHIR BOUIADJRA. N, en souhaitant la bienvenue aux membres de la commission et en remerciant l'administration de la Faculté de Médecine d'avoir mis rapidement à notre disposition une magnifique salle de réunion. Il nous apprend que notre invité Mr le Pr. **MELIANI Mohamed (CIAQES) de l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella** s'excuse de ne peut être parmi nous, et nous promet de revenir vers nous très prochainement. Profitant de la présence de Mr le SG de la Faculté de Médecine, un état de besoin verbal a été exprimé en équipements et en consommables (Voir ci-dessous).

### L'ordre du jour :

- **Problématique et objectifs CAQ,**

Le président de la CAQ nous rappelle que la plupart des institutions de l'enseignement supérieur développées ayant atteint le stade de maturité, intègrent dans leurs stratégies d'enseignement, le système de la bonne gouvernance clairement affirmé. Il concerne les conditions d'acceptation des étudiants, l'autonomie de l'administration, les diverses ressources financières comme le partenariat et les prestations de services. Leur bonne gouvernance s'affiche à travers la transparence, la participation, la responsabilisation et le rôle de la révision pour une meilleure exploitation de leurs potentialités et leurs ressources. Dans ce contexte économique et social devenu de plus en plus mondialisé, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se trouve aujourd'hui confronté à une double exigence :

- la première, répondre à une demande sociale croissante en formation supérieure ;
- la deuxième concerne l'assurance de la qualité de la formation et la valorisation de la recherche scientifique. Cette dernière exigence impose à l'établissement du supérieur, un rôle moteur dans le développement de la société et de l'économie qu'aspirent les pays du monde.

De ce fait, la problématique de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur se pose avec acuité aujourd'hui, dans la sphère scientifique. Le président souhaite avoir les points de vue des membres de la commission et ce qu'ils ont retenu de la présentation de Mr le Professeur HAMOU la semaine dernière, en proposant un tour de table.

### 2. Madame le Pr. REZKALLAH. H :

La 1<sup>ère</sup> à prendre la parole, elle nous précise qu'au bout de cette 3<sup>ème</sup> rencontre, nous sommes tous plus imprégnés du sujet. A noter qu'il existe une surabondance d'articles sur la question avec des spécificités à chaque université et à chaque pays. Elle a exprimé l'absence et la difficulté de l'approche pratique après lecture des articles

téléchargés. Elle suggère donc, de réaliser une autoévaluation, pour proposer notre référentiel.

### **3. Monsieur le Président :**

Sollicite Mme H. REZKALLAH d'être plus précise.

### **4. Madame le Pr. REZKALLAH. H :**

Développe et élargit ses idées en axant sur les points suivants :

- a. Pratiquer initialement une évaluation interne,
- b. Choisir une évaluation externe,
- c. Identifier les points forts et les points faibles par la commission,
- d. Corriger les insuffisances par un audit.

### **5. Monsieur Le Pr. SERRADJ. S :**

Nous fait remarquer qu'il y'a beaucoup de généralités sur les démarches pratiques CAQ, par contre tous les rapports des autoévaluations ne sont pas publiés, sauf bien entendu pour le Canada et nous cite l'exemple de la Médecine Dentaire. Il a exposé beaucoup de questionnements sur pas mal de sujets :

- a. Faut-il faire un arrêt sur image et s'organiser en fonction ?
- b. Est-ce qu'on va d'abord sur une autoévaluation pour arriver une accréditation ?
- c. A quoi nous allons nous atteler ?
  - A la réforme des programmes d'enseignement en Médecine ?
  - A la structure actuelle ?
  - A la structure future « la nouvelle faculté de médecine qui est en voie de finalisation » ?
- d. Ne faut-il pas évaluer les domaines tangibles à moyen terme ?
- e. Ne serait-il pas judicieux de poser toutes ses questions à Mr HAMOU, pour nous proposer une feuille de route et gagner plus de temps ?

### **6. Monsieur AOUFFEN. N :**

Propose de convenir, de définir et d'établir une stratégie pour atteindre les objectifs assignés et donc de :

- a. Définir le rôle de la commission assurance qualité (CAQ) dans les établissements des sciences médicales,
- b. Conduire une évaluation interne comme indicateur de base de la qualité dans l'enseignement des sciences médicales, en utilisant le questionnaire destiné aux étudiants pour faire un état de lieu et une base de données à exploiter par la suite,
- c. Mener un travail sans discontinuité sur l'évaluation interne pour l'amélioration de la gestion,
- d. Agir dans une dynamique permettant d'installer une démarche d'assurance qualité dans les temps (**avant 2023**), pour la mise en œuvre de la réforme des sciences médicales dans une démarche qualité dans le cadre de la globalisation.
- e. Activer le système de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur comme mécanismes garantissant l'excellence,
- f. Pour cela, il faut avoir un état de la situation, avec une présentation des tâches, un plan de travail, un programme et des expériences diversifiées.

### **7. Monsieur le Président :**

Nous a évoqué que les cellules n'ont pas atteint les objectifs fixés, car elles ont négligé la philosophie globale de l'AQ. Il ne faut pas que ce soit un effet de mode ou conjoncturel et non plus un produit marketing « **où le client est roi** ». Nous devons répondre à nos interrogations à savoir :

- Existe-t-il dans notre faculté de la qualité ?
- Nos étudiants sont-ils bien enseignés ?
- Avons-nous des programmes modernes ?
- Nos salles d'enseignement et nos amphis répondent-ils aux normes ?
- Qu'en est-il de nos enseignants ?
- Qu'en est-il de notre gouvernance ?

Notre activité volontariste doit faire partie de cette CAQ, le fonctionnel doit appeler l'organique et non le contraire nous rappelle Mr le Président. Tout établissement n'ayant pas d'accréditation avant l'an 2023, ne sera plus classé et ses diplômes non reconnus par les instances pédagogiques universelles.

Il y'a une nécessité, donc urgence de faire un travail d'audit afin de collationner, de recenser et d'identifier ce qui se fait, et de le confronter ensuite par rapport aux normes et les référentiels ISO. Il existe une grande variété en matière de choix de référentiels, c'est à nous de trouver la meilleure procédure qui convient au mieux à nos spécificités et ne pas s'enfermer dans des procédures lourdes.

A nous d'avoir plus d'autonomie en matière de propositions, pour adopté un référentiel qui nous soit spécifique et propre à notre Faculté, dicté par une feuille de route où l'objectif final est l'étudiant.

### **8. Monsieur Le Pr. SERRADJ. S :**

Vous voulez bien dire : « que notre client est bien l'étudiant » et il s'interroge sur :

- Quel rôle du futur diplômé dans notre société ?
- « Responsabilité sociétale du Médecin ? »

### **9. Monsieur le Président :**

Insiste et s'appuie sur toute son expérience pour définir l'axe de priorité pour le choix du Domaine de **La Formation** et d'être hyper sélectif initialement, en ne se penchant que **sur le cycle préclinique en graduation**. Après nous serons très évolutifs, en s'attaquant au cycle Clinique, l'internat et le Doctorat. Notre prérogative initiale ne sera que le cycle préclinique.

### **10. Monsieur AOUFFEN. N :**

Attache un intérêt particulier à utiliser, à rentabiliser et à fructifier le Questionnaire Etudiants « **Questionnaire sur la satisfaction des étudiants de la qualité des services offerts** ».

Il est une source non négligeable d'information pour les résultats escomptés et pour une meilleure exploitation des données de l'état des lieux. On peut avoir recours à l'avis et à la contribution de spécialistes en épidémiologie, pour tirer profit au mieux en matière de statistiques, etc....

Cet échange permettra une meilleure connaissance des attentes et des perceptions des étudiants, afin de pouvoir améliorer son environnement.

### **11. Monsieur le Président :**

Nous développe la démarche à suivre et la conduite pratique en insistant sur :

- a. La nécessité d'un sondage aléatoire,

- b. Accès à la base documentaire,*
- c. Inviter les représentants des étudiants ou les délégués d'année pour les informer, les sensibiliser, de prendre leurs avis et répondre à leurs inquiétudes,*
- d. Mettre le questionnaire sur le site de la faculté ou de l'université, tout en listant les adresses mails des étudiants pour un éventuel 2<sup>ème</sup> envoi, afin d'affiner les questions ou pour les besoins de l'enquête.*
- e. Tracer un échéancier en définissant les étapes jusqu'à la fin de l'année universitaire **2016-2017**,*
- f. Débuter l'opération, au début du mois d'**Octobre 2016**, après les examens de rattrapages, avec l'installation des nouveaux délégués d'année,*
- g. Lancer en **Novembre**, le questionnaire sur le site,*
- h. Expliquer le processus en **Décembre**, aux enseignants puis confectionner un questionnaire destiné à ces derniers,*
- i. Recueillir en **Janvier**, toutes les données des étudiants*
- j. Collecter enfin en **Février**, les données auprès de l'administration du préclinique,*
- k. Etudier et évaluer en **Mars et en Avril**, les nouveaux programmes d'enseignement et visites sur site de la nouvelle faculté à 10. 000 Places*
- l. Procéder en **Mai et Juin**, à l'analyse des résultats et discussion.*
- m. Etablir les recommandations de bonnes pratiques qui seront transmises à l'administration de la faculté de Médecine en fin d'année universitaire c.à.d. en Juillet 2016.*

*Le président nous recommande d'avoir notre propre base documentaire, de la partager et d'adopter notre propre règlement intérieur. Il exprimera et transmettra à Monsieur le Doyen un état de besoin en matière de :*

- *Décision d'installation de la CAQ,*
- *Un ordinateur,*
- *Une imprimante,*
- *Un disque dur ou Flash disc à très haute capacité,*
- *Un dictaphone,*
- *Un sceau ou griffe spécifique pour la Commission Assurance Qualité,*
- *Impression de feuilles à entête pour la Commission Assurance Qualité,*
- *Impression d'enveloppes à entête pour la Commission Assurance Qualité,*
- *Plaque de porte personnalisée CAQ,*
- *Consommable en papeterie et bureautique,*
- *Avoir un champ spécifique sur le Site web pour la CAQ de la Faculté de Médecine,*

*Après un dernier échange de vues en la matière, le Président nous suggère de réfléchir sur un logo pour la CAQ. Il déclare la séance levée à 17H 15 et nous convie à la prochaine réunion qui aura lieu Mardi 7 Juin 2016 à 16 heures.*

**Le secrétaire de séance :**

**AOUFFEN.N**

**Le Président**

**Mr le Pr BACHIR BOUIADJRA. N**